

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Lac-Sergent tenue le 8 septembre 2014, à 16h30 à l'Hôtel-de-Ville.

1. OUVERTURE

Présences

Monsieur Denis Racine, maire
Monsieur Mario Émond, conseiller
Madame Hélène D. Michaud, conseillère
Monsieur André Métivier, conseiller

Absence

Monsieur François Garon, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum et M. Denis Racine, maire, annonce que la séance est ouverte.

Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

1. Ouverture

Monsieur Denis Racine, maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - Ouverture
 - 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3 - Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
 4. Résolutions
 - 4.1 Octroi de contrat **HDV-2014-006** à l'entreprise *PrimeVerts centre jardin pour des travaux d'aménagement et de plantation d'arbres*
 - 5 - Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
 - 6 - Clôture de la séance
 - 7 - Levée de la séance
-

14-09-216

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. RÉSOLUTIONS

- 4.1 Octroi de contrat **HDV-2014-006** à l'entreprise *PrimeVerts centre jardin pour des travaux d'aménagement et de plantation d'arbres*

ATTENDU les coûts estimés par la firme *PrimeVerts centre jardin* pour des travaux d'aménagement sur le terrain de l'hôtel-de-Ville et les contours des stationnements adjacents 1) création de 3 ilots paysager et 2) de plantation d'arbres (93) sont de 18 927\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

14-09-217

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise l'entreprise *PrimeVerts Centre jardin*, à effectuer les travaux d'aménagement ci-haut mentionnés pour un montant n'excédant pas 18 927 \$ plus taxes;

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

ET QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire / fonds de parcs et à même le surplus au 31 décembre 2013.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

7. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

14-09-218

QUE la séance soit levée à 16h55.

Certificats de crédits

Je, soussignée, Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce _____ (date)

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière